

**DÉCLARATION SYNDICALE
AU SOMMET DU G8 À SAINT-PÉTERSBOURG
(Juillet 2006)**

I. RESUME

1. Il y a un an, au Sommet de Gleneagles, les dirigeants du G8 firent la promesse d'agir, par un certain nombre de mesures, pour le développement. Les dirigeants du Sommet doivent tenir ces engagements pris à Gleneagles, pour que les promesses se transforment en mesures concrètes. Les points à l'ordre du jour du Sommet de 2006 (sécurité énergétique, lutte contre les maladies infectieuses, éducation) sont des questions d'ampleur mondiale qui relèvent des pouvoirs publics. Cependant elles ne peuvent être dissociées du contexte plus large de la gouvernance économique internationale et notamment de la protection des droits des travailleurs et du développement social, dont les gouvernements du G8 sont comptables de la réalisation.

2. La population active mondiale a doublé au cours des quinze dernières années avec l'entrée de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale. Parmi ces nouveaux venus, des millions d'hommes et de femmes travaillent pour des salaires et à des conditions inférieurs à ceux des travailleurs des pays de l'OCDE. Il appartient aux gouvernements et aux institutions internationales d'adopter les politiques faites pour réguler la mondialisation, pour proposer un travail décent et pour assurer un développement durable. Sinon, la mondialisation, au lieu d'améliorer le niveau de vie de chacun, entraînera des inégalités encore plus grandes entre riches et pauvres, entre capital et travailleurs. Ainsi, les gouvernements du G8 qui se réunissent à Saint-Pétersbourg, doivent placer en tête de leurs priorités la protection des droits des travailleurs, la création d'emploi et le développement.

3. Les dirigeants du G8 n'ont pas su donner cette nouvelle impulsion tant réclamée en faveur d'une dimension éthique et des droits humains de la mondialisation. Cet échec est patent dans un grand nombre de pays en développement où les travailleurs des zones franches d'exportation sont privés des droits fondamentaux et où les entreprises menacent de transférer leur production en Chine où les syndicats libres sont interdits. Garantir les droits humains des travailleurs doit devenir un objectif de politique internationale, accords d'échanges et d'investissement compris, au même titre que l'est la protection des droits des investisseurs ou des droits de propriété intellectuelle.

4. Plus d'un milliard d'hommes et de femmes sont au chômage ou sous-employés alors que presque 1,4 milliard de personnes – pratiquement la moitié de la population active mondiale totale – luttent pour survivre en dessous du seuil de pauvreté de 2\$US par jour. Même dans les pays du G8, les perspectives de croissance ne semblent ni soutenables ni équilibrées : la part des salaires dans le revenu diminuant au profit des bénéficiaires, le chômage reste à des niveaux inacceptables dans des pays clefs. Ces déséquilibres ne sont pas corrigés par le libre jeu des mécanismes du marché. Il appartient aux gouvernements de mettre en place les réglementations les mieux adaptées ainsi qu'un cadre pour la création d'emplois qui établissent un lien entre la création d'emplois décents dans le « Nord » et le même objectif dans le « Sud ».

5. L'annulation de la dette, l'accès universel au traitement du SIDA, la fourniture de vaccins aux pays les plus pauvres, le doublement de l'aide publique au développement ainsi que l'introduction de financements innovants pour le développement figuraient parmi les principaux engagements pris par les dirigeants du G8 au Sommet de Gleneagles il y a un an. Au moment où les dirigeants du G8 se réunissent au Sommet de Saint-Pétersbourg, la plupart de ces engagements n'ont pas été suivis d'effet et les échéances fixées pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) paraissent de plus en plus inaccessibles, à moins que les nations du G8 ne modifient radicalement leurs priorités. Près d'un milliard et demi de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Le monde reste confronté à la crise du SIDA et du paludisme, avec notamment 40 millions d'adultes et d'enfants infectés par le VIH SIDA. Pas moins de 104 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire et 860 millions d'adultes sont analphabètes. Nombreux sont ceux dans ce monde pour qui la menace de la pauvreté s'est rapprochée et les conditions de vie sont moins sûres et plus violentes qu'il y a un an.

6. Le monde dispose de suffisamment de ressources, de connaissances et de technologie pour éradiquer la pauvreté. Le progrès passe par la création d'emplois et de moyens d'existence décents et viables dans l'ensemble de l'économie mondiale. Dans le prolongement de la campagne menée depuis 2005 par l'Action mondiale contre la pauvreté, le mouvement syndical international travaille de concert avec ses alliés de la société civile pour faire pression sur les gouvernements afin de se remettre sur la bonne voie pour atteindre les ODM.

7. Pour atteindre les objectifs syndicaux de démocratie, de justice sociale, d'emploi et de développement, il faut avant tout instaurer la paix et la sécurité. Le combat contre le terrorisme ne sera viable que s'il est fondé sur des valeurs humaines civilisées. Au moment où les nations du G8 se réunissent, la tragédie du Moyen-Orient prend des proportions de plus en plus inquiétantes et dans plus de 40 pays, des êtres humains sont touchés par des conflits armés. Outre ces drames qui frappent en premier lieu tant de vies humaines, des ressources pourtant essentielles au développement sont gaspillées. De nombreux conflits trouvent leur origine dans l'extrême injustice, la pauvreté, l'inégalité, la corruption et le rejet des droits humains et de la démocratie par ceux qui détiennent le pouvoir, qu'il s'agisse des gouvernements ou de ceux qui luttent contre les gouvernements. Les syndicalistes sont souvent les premières cibles de cette terreur. La promotion et la défense du droit des travailleurs à créer des syndicats et à y adhérer constituent un élément essentiel dans la quête de paix et de sécurité.

8. En tant que mouvement syndical mondial, nous demandons tout particulièrement aux dirigeants du G8 qui assistent au Sommet de Saint-Pétersbourg de :

- respecter les droits syndicaux et autres normes fondamentales du travail dans le monde entier en ratifiant les normes internationales du travail, en agissant tant au niveau national que dans les organisations internationales concernées (§9-11) ;
- prendre des mesures urgentes pour respecter les engagements pris en 2005 afin d'accélérer les initiatives visant à atteindre les ODM en tenant les promesses faites aux pays en développement concernant l'allègement de la dette, l'aide au développement, et les mesures destinées à arrêter la propagation des maladies infectieuses (§12-13) ;

- créer un groupe de travail permanent du G8 à haut niveau, pour rendre compte, suivre et inciter les pays du G8 à apporter des réponses au problème du SIDA (§14-17) ;
- prendre un ensemble de mesures gouvernementales pour répondre aux conséquences de la mondialisation sur l'emploi, en renforçant les droits fondamentaux des travailleurs, en réaffirmant les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, en garantissant la transparence de la gouvernance des entreprises et en développant de bonnes pratiques en matière d'aide à l'ajustement (§18) ;
- veiller à ce que le Programme de Doha pour le développement devienne un véritable cycle de développement qui soutienne la création d'emplois décents, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement (§19-22) ;
- proposer des programmes énergétiques à long terme, insérés dans un cadre de développement durable, pour la sécurité énergétique et la soutenabilité environnementale, qui soient compatibles avec l'objectif du plein emploi (§23-24) ;
- présenter des mesures précises en matière d'éducation, ce pour mettre en œuvre l'engagement pris à Gleneagles « d'investir davantage dans une éducation de meilleure qualité ; dans le recrutement d'enseignants supplémentaires et dans de nouvelles écoles » ; inclure les syndicats dans les programmes de formation et leur certification (§35-41).

II. LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS

9. Les droits fondamentaux des travailleurs, tels que le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, sont des droits humains fondamentaux qui doivent être respectés. Quelques cas de violation répétée des droits syndicaux, parmi les plus flagrants, comme en Colombie, Birmanie et Biélorussie, ont été dénoncés et clairement condamnés au titre des procédures de l'OIT. Pourtant, ces violations se poursuivent. Le respect des droits syndicaux semble se fragiliser au niveau mondial, les États de la CEI inclus. Les dirigeants des nations du G8 doivent insister pour que le respect des droits fondamentaux des travailleurs dans ces pays soit considéré comme une préoccupation universelle et prioritaire et non pas comme simplement tolérable.

10. L'essence-même de la mondialisation oblige à porter toute l'attention nécessaire au renforcement de la protection des droits des travailleurs. Dans un grand nombre de pays en développement, ces droits sont en danger chaque fois qu'une entreprise menace de transférer ses installations en Chine, où les droits syndicaux des travailleurs ne sont pas respectés. Garantir les droits humains des travailleurs doit devenir un objectif des accords internationaux sur les échanges et l'investissement au même titre que la protection des droits de propriété intellectuelle ou des droits de l'investissement étranger. Un tel principe général ne peut être contesté par quiconque.

11. Le respect des droits fondamentaux des travailleurs mène aussi à des gains économiques à long terme. Le développement économique exige des institutions capables d'assurer la justice sociale, une condition qui ne peut être dictée uniquement par les mécanismes du marché. Ceci confirme l'importance des institutions démocratiques, d'une bonne gouvernance et d'un dialogue avec l'ensemble de la société civile et le monde du travail. Au cours des 15

dernières années, particulièrement dans les économies en transition et notamment en Russie, les processus de réforme engagés se sont souvent fondés de manière simpliste sur l'idée du « moins d'État » et sur les vertus d'une économie de marché qui, selon la bonne parole qui nous est délivrée, devraient naturellement nous apporter croissance et prospérité. Pourtant, en l'absence d'un travail de fond sur les institutions, du respect des droits syndicaux et de la capacité des États et des gouvernements à réguler, à soutenir et à orienter les mécanismes du marché, on aboutit à l'explosion des inégalités et à l'essor de l'économie informelle. Cette dernière s'avère en retour destructrice non seulement des institutions, des systèmes de protection sociale et des relations de travail, mais aussi de l'économie formelle même, telle qu'elle est représentée par les entreprises qui respectent strictement la légalité et la législation.

III. TRANSFORMER LES PROMESSES EN ACTES – ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLENAIRE (ODM)

Financement du développement

12. La réalisation des ODM paraît de plus en plus improbable à moins que les gouvernements ne modifient leurs priorités. Les gouvernements donateurs n'ont pas réussi collectivement à tenir les engagements qu'ils avaient pris en 2005 en matière d'aide et d'allègement de la dette. Le chômage ou l'emploi non protégé continuent de sévir dans une grande partie du monde en développement, alors que l'emploi informel se développe dans les pays souffrant d'une croissance faible, ce qui a pour effet d'augmenter encore davantage le nombre de travailleurs pauvres. Dans les économies en transition de la CEI, une partie importante de la population s'est progressivement enfoncée dans la misère. Loin de se développer, l'Afrique sub-saharienne est en phase de régression économique. Il *faut* admettre que la croissance économique en tant que telle n'entraîne *pas* automatiquement une diminution de la pauvreté ; elle doit s'accompagner de politiques ciblant directement les pauvres en leur permettant de bénéficier du processus de croissance et de sortir de la pauvreté. Plutôt que d'en appeler à des programmes idéologiques sur la privatisation et la libéralisation, les gouvernements doivent recentrer leurs actions sur des modèles de croissance favorables aux populations pauvres par la mise en place des conditions nécessaires à la création d'emplois décents. Une telle croissance doit s'appuyer sur : l'extension des droits fondamentaux et des droits à la protection sociale à tous les travailleurs et les citoyens pour soutenir le développement économique ; la responsabilité de l'État en matière de biens publics tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, l'accès à l'alimentation, l'égalité des sexes ; des stratégies industrielles pour le développement local et régional.

13. Le défi pour la communauté internationale consiste à tenir les engagements d'allègement de la dette, à augmenter le financement de l'aide publique au développement, à trouver de nouvelles sources de financement ainsi qu'à définir un nouveau « contrat de développement » instaurant une bonne gouvernance dans les pays en développement et des accords commerciaux équitables. Les gouvernements donateurs et les institutions internationales doivent améliorer sensiblement tant la qualité que la quantité des ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté et promouvoir la justice sociale, atteindre les ODM et créer du travail décent. C'est une question d'une urgence primordiale. Ces ressources doivent aussi aller dans le sens du développement durable, du soutien des droits des travailleurs, des droits des migrants et des intérêts des groupes marginalisés et notamment des indigènes. Ces ressources doivent contribuer à reconstruire les gouvernements et le secteur public et non pas à les fragiliser. Cette reconstruction doit leur permettre de mettre en vigueur les droits de leurs

citoyens. Les institutions financières internationales devraient faire en sorte de payer rapidement les pays bénéficiant d'un allègement supplémentaire de leur dette, suite aux décisions prises lors des réunions annuelles de 2005, étendre l'annulation de la dette à un plus grand nombre de pays que ceux qui sont admissibles au titre de l'actuelle Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et éliminer la conditionnalité de la politique économique inhérente à l'allègement de la dette. Nous invitons les donateurs gouvernementaux et institutionnels à :

- atteindre et dépasser l'objectif de 0,7% d'APD destiné à respecter les priorités nationales et des communautés locales pour contribuer au développement durable et à l'éradication de la pauvreté ;
- mettre en œuvre des mécanismes et des taxes de financement innovant au niveau international, en sus de l'obligation de 0,7% au titre de l'APD ;
- mettre en œuvre et renforcer la Déclaration de Paris pour fournir une aide sécurisée, prévisible, adaptée et efficace. L'aide ne doit plus être « liée » (délivrée en échange de contrats avec des sociétés du pays donateur) ou rattachée à des « conditionnalités » économiques qui sont nuisibles aux populations, aux communautés et à l'environnement ;
- veiller à la prise en compte des questions de genre dans la définition des programmes, le suivi et l'évaluation de la performance, et les indicateurs d'efficacité de l'aide ;
- satisfaire aux engagements internationaux concernant l'éducation pour tous, la polio, le paludisme, la tuberculose et l'accès de tous aux moyens de prévention, au traitement et aux soins pour le VIH/SIDA, notamment par le financement de l'initiative multilatérale (Fast Track Initiative) et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ;
- annuler les dettes insoutenables des pays pauvres et à revenus moyens qui respectent les droits de l'homme, au moyen d'une procédure impartiale, démocratique et transparente permettant de dégager des ressources pour le développement humain.

Agir pour la santé

14. Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie moyenne dans le monde a augmenté grâce aux progrès importants accomplis pour éradiquer ou éliminer diverses maladies infectieuses majeures. Cependant, l'espérance de vie moyenne dans les pays les moins développés reste à 49 ans par rapport à 75 ans dans les pays développés. En Russie, elle a chuté avec le passage à une économie de marché, générant ainsi un problème de croissance démographique d'ampleur nationale. Six maladies transmissibles majeures occasionnent 90% des décès évitables : le SIDA, le paludisme, la tuberculose, la pneumonie, les diarrhées et la rougeole. Environ 40 millions d'adultes et d'enfants vivent maintenant avec le VIH/SIDA, dont 95% dans les pays en développement. Plus de 12 millions d'Africains sont morts du SIDA (plus de deux millions en une seule année) et des millions d'enfants sont devenus orphelins à cause du VIH/SIDA. Il est clair que les taux d'infection augmentent dans de nombreuses régions du monde et représentent aujourd'hui avec ceux liés à la tuberculose, un problème majeur et une cause potentielle de décès dans le monde. Dans les pays en développement, de nombreux décès pourraient être évités moyennant l'emploi d'antibiotiques

peu coûteux et un meilleur accès aux soins de santé primaires. L'amélioration de l'accès à l'approvisionnement en eau pour 1 milliard de personnes et de l'assainissement pour 2,4 milliards aurait des conséquences certaines sur la santé et il en serait de même si l'on éliminait la malnutrition pour 30% de la population mondiale.

15. La pauvreté risque de rester la principale cause de décès dans le monde en raison du manque d'accès aux médicaments, aux vaccinations, à l'eau et aux installations sanitaires ainsi qu'à des services convenables de détection de la mauvaise santé et de traitement. Les secteurs défavorisés ou marginalisés de la société continueront d'être accablés d'une façon disproportionnée par ces maladies. Les principaux déterminants de la bonne santé et de la maladie – ainsi que les solutions pour régler les problèmes de mauvaise santé – se situent en dehors du contrôle direct des secteurs de la santé, dans les domaines de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture, de l'éducation, de l'emploi, de la vie urbaine et rurale, du commerce, du tourisme, de l'énergie et de l'habitat.

16. Plus d'un million de travailleurs meurent chaque année de maladies et d'accidents professionnels. Environ 250 millions d'accidents et 160 millions de cas de maladies professionnelles se produisent chaque année dans le monde entier. Ce sont les travailleurs du secteur informel (et parmi eux : nombre d'enfants) qui payent le plus lourd tribut, secteur pour lequel données et statistiques précises et complètes ne sont pas disponibles. Selon des estimations officielles, le coût économique des accidents ou maladies professionnels et des décès dans le cadre du travail s'élèverait à environ 4% du PIB mondial !

17. Nous invitons les nations du G8 à passer à l'action et à consolider les mesures spécifiques qui ont été décidées et proclamées l'an passé à Gleneagles lorsqu'il a été convenu de prendre des dispositions pour instaurer l'accès universel au traitement des maladies comme le VIH et le SIDA d'ici 2010 et accentuer les efforts en vue de mettre au point des vaccins contre le SIDA. Il est essentiel de veiller au suivi des engagements déjà pris et d'inspirer confiance dans la valeur durable des décisions du G8 concernant les questions de santé publique en général. Il serait contraire à la morale de ne pas procéder ainsi et mettrait le système de gouvernance du G8 sur la voie de l'échec. Nous nous félicitons des initiatives prises lors de la Conférence de Paris en février 2006 par un certain nombre de pays pour aller de l'avant avec l'introduction de mécanismes de financement innovants et pour affecter des fonds à des programmes internationaux concernant les vaccins. Il est primordial de créer un groupe de travail du G8 permanent à haut niveau pour inciter les pays du G8 à prendre des mesures de lutte contre le SIDA, suivre leur action et en rendre compte. Ce groupe de travail permettrait au G8 de faire en sorte que le SIDA soit systématiquement pris en considération dans les questions de santé et de planification du développement dans le monde entier. Il permettrait aussi aux pays donateurs et bénéficiaires de contrôler les progrès réalisés au niveau des ressources et des actions engagées. Le problème du SIDA et de nombreuses autres maladies ne peut pas être traité au coup par coup.

IV. LES ÉCHANGES

La nécessité d'un véritable cycle du développement

18. Un système d'échanges équitable fondé sur des règles peut certes contribuer largement au développement mondial ; ceci étant, tous les pays et toutes les régions ne profiteront pas forcément de la libéralisation des échanges et de l'investissement. L'OCDE a fait observer

lors de la réunion du Conseil au niveau ministériel de 2005 « qu'à court terme, la rotation des emplois associée aux délocalisations ne va pas sans coûts et peut affecter de façon disproportionnée certaines régions, branches d'activité et entreprises. » Le Directeur général de l'OMC a réaffirmé cette déclaration et s'est prononcé en faveur d'une mondialisation à visage humain dans le cadre d'un « Consensus de Genève » se substituant au « Consensus de Washington ». La Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation a demandé instamment à ce que l'on porte une plus grande attention à la dimension sociale de la mondialisation. Elle a engagé toutes les institutions internationales y compris le FMI, la Banque mondiale et l'OMC à respecter les droits des travailleurs.

19. Le processus de négociation de l'OMC est au point mort ; pour qu'il réussisse, il faut transformer le Cycle de Doha en un véritable programme de développement offrant aux pays en développement une justice en matière d'échanges. Les gouvernements doivent adopter des politiques publiques positives pour que le changement structurel ne soit pas un jeu à somme nulle et pour qu'il soit possible de gérer le changement de manière socialement équitable que ce soit en entreprise, au niveau sectoriel, ou aux niveaux des régions et du marché du travail. Il appartient aux pays de l'OCDE de se restructurer sur la base d'un ensemble de normes du travail élevées et non point sur la base d'un modèle de développement à bas salaires et de faire en sorte que la croissance de la productivité serve à relever les niveaux de vie, réduire la pauvreté et contribuer au développement durable.

20. Les préoccupations d'un grand nombre de pays en développement vis-à-vis de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) reflètent la nécessité qui est la leur de posséder des stratégies industrielles comme ce fut le cas des pays de l'OCDE pendant leur période d'industrialisation. En outre, les concessions exigées des pays en développement entraîneraient d'importantes réductions tarifaires qui auraient de graves répercussions sur l'emploi, résultant en partie d'une concurrence ouverte avec la Chine. Cette situation démontre la nécessité du maintien effectif d'un niveau minimum de normes du travail et de niveaux de vie. L'OMC devrait au minimum travailler de concert avec l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI et les institutions des Nations Unies concernées afin d'anticiper les conséquences sociales et les coûts d'ajustement de la libéralisation des échanges et devrait établir ensuite un lien avec l'aide pour le financement des échanges fondée sur des ressources supplémentaires et non pas des ressources réaffectées. La déclaration ministérielle finale de l'OMC qui sera adoptée à la fin du Round de Doha devrait charger l'OMC d'établir un programme de travail sur les échanges et l'emploi devant être placé sous la surveillance d'un comité ou d'un groupe de travail de l'OMC.

21. Les taux élevés de croissance que la Chine enregistre en permanence et l'augmentation concomitante de l'investissement direct étranger se sont avérés *le* phénomène économique du XXI^{ème} siècle. Le modèle de croissance chinois est pourtant menacé de graves déséquilibres entre les régions, par suite d'inégalités croissantes dues à l'inefficacité du capital et la faillite du système bancaire et aussi de l'épuisement des ressources et du pillage de l'environnement. Une génération de travailleurs migrants, jeunes et âgés, constitue au sein de la Chine une classe de laissés pour compte exploités. Parallèlement, le modèle chinois de croissance induite par les exportations a augmenté les pressions concurrentielles sur les marchés des pays de l'OCDE. Ce comportement de la Chine a comme conséquence directe de porter atteinte aux normes du travail dans d'autres pays en développement tout en augmentant la demande de matières premières. La croissance axée sur les exportations se fonde sur la suppression des droits fondamentaux des travailleurs pour obtenir un avantage sur les coûts de main d'œuvre,

qui va de pair avec une gestion administrée des taux de change et des régimes d'investissements étrangers à la carte.

22. La priorité pour la Chine doit être de sortir de son isolement en matière de respect des normes internationales et de s'orienter vers une croissance mieux équilibrée et qualitative qui soit socialement et écologiquement viable. Avec la croissance du secteur privé, les autorités de l'État devraient reconnaître la nécessité de renforcer leur capacité d'instaurer et de faire respecter une réglementation décente du marché du travail afin de protéger les travailleurs contre les extrêmes du système de marché et de gérer le changement de manière socialement viable. Ceci ne peut pas être imposé par le haut – il faut aussi une société civile dynamique, un accès aux droits civiques et politiques fondamentaux, ainsi qu'une présence syndicale forte et efficace s'appuyant sur les conventions de l'OIT relatives à la liberté d'association et au droit de grève.

V. ÉNERGIE : SÉCURITÉ, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET EMPLOIS – TROIS OBJECTIFS DE POLITIQUES PUBLIQUES

23. Suite à l'explosion des prix de l'énergie au cours des deux dernières années, la question de la politique énergétique est devenue une préoccupation majeure des syndicats. Dans les pays du G8 et dans les autres pays, nos membres réclament des approvisionnements sécurisés en énergie à des prix stables et raisonnables pour faire face aux besoins quotidiens. Ils souhaitent que l'on mette davantage l'accent sur les économies d'énergie et le rendement énergétique afin de protéger l'environnement contre le réchauffement de la planète et la pollution ; ils aspirent à des politiques énergétiques qui contribueront à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. La Russie qui fait maintenant partie du G8, dispose de réserves énergétiques abondantes et facilement accessibles. Qui pourra nier qu'il est donc pertinent pour le Sommet de Saint-Petersbourg d'avoir l'énergie comme l'un de ses thèmes principaux ? Les gouvernements du G8 doivent élaborer un nouveau consensus en matière de politique énergétique.

24. Tout pays a certes un droit légitime au contrôle de ses ressources énergétiques, mais celles-ci doivent être gérées dans un cadre plus large de gouvernance internationale tout comme il doit exister une obligation internationale de rendre des comptes en matière d'économies d'énergie et de rendement énergétique. L'énergie est trop importante, à long terme, pour être utilisée comme moyen de pression politique à court terme. Les travailleurs et leurs familles, que les syndicats représentent, ont besoin :

- d'approvisionnements énergétiques stables et de long terme à des prix accessibles intégrant l'ensemble des coûts engendrés et déterminés selon le principe du pollueur-payeur ;
- d'une soutenabilité environnementale exigeant une économie à haut rendement énergétique et à moins forte intensité en CO₂ ;
- de la création d'emplois décents dans la production d'énergie primaire, dans des industries qui sont tributaires d'apports énergétiques très importants ainsi que dans les économies d'énergie et dans le développement d'énergies de substitution.

25. Les syndicats et leurs membres sont en première ligne pour relever le défi consistant à passer d'une ère de sources énergétiques abondantes fondées essentiellement sur le CO₂ à une ère caractérisée par une production énergétique et une utilisation qui doivent être de plus en plus rationnelles. La croissance économique ne doit plus être associée à la croissance de la demande énergétique et le rôle des énergies renouvelables doit être nettement accru. La Stratégie Environnement de l'OCDE est bien placée pour assurer des politiques énergétiques cohérentes avec le développement durable. Le concept « d'énergie bon marché » n'est pas compatible avec les objectifs d'économies et de rendement énergétique ; ceci étant les travailleurs et leurs familles ont besoin d'être davantage protégés de l'explosion des prix de l'énergie par des mesures visant à préserver les revenus disponibles des ménages et protéger les plus vulnérables dans la société. Il faut que les bénéfices exceptionnels du secteur de l'énergie soient réinvestis dans des investissements productifs à long terme – et non point utilisés pour financer des fusions et des acquisitions sans intérêt industriel. Ces objectifs ne seront pas atteints en invoquant les marchés, la concurrence et rien d'autre.

26. Les gouvernements doivent adopter des stratégies à long terme pour la sécurité énergétique, l'environnement et la compétitivité. Ne pas agir de la sorte serait une grave erreur, une invitation ouverte à la déstabilisation. Les financements pour la recherche et développement (R&D) doivent être accrus. L'investissement public dans la R&D dans le secteur énergétique – et en particulier dans les énergies renouvelables – est en déclin depuis le milieu des années 1980, et aujourd'hui seulement une minorité de ces investissements est dédiée aux énergies renouvelables. Dans le même temps, la dérégulation et la pression de la concurrence dans le secteur énergétique ont poussé la R&D du secteur privé d'une logique de recherche fondamentale à long terme vers une logique des marchés, sans risque et à moindre frais. Il y a clairement besoin d'un soutien public qui soit plus fort et plus cohérent en faveur de la R&D dans ce secteur, ce couplé à des politiques actives pour l'investissement productif. A long terme les emplois créés dans les secteurs des économies d'énergie et des énergies nouvelles compenseront largement les pertes potentielles d'emplois dans les secteurs énergétiques traditionnels. Dans l'intervalle il est absolument essentiel d'adopter des politiques permettant une transition *équitable*.

Sécurité de l'approvisionnement

27. L'économie énergétique mondiale est entrée dans une période d'imprévisibilité qui risque de se prolonger. Cette instabilité a entraîné la volatilité des prix du pétrole et du gaz bien que jusqu'à maintenant cela n'ait pas eu de répercussions sur les prix du charbon. Les pays à forte croissance (Chine, Inde, Brésil) ont augmenté leur consommation d'énergie fossile et devraient l'augmenter encore considérablement. En Chine et en Inde, l'abandon rapide des énergies fossiles n'est pas envisageable à ce stade, même si des programmes d'amélioration du rendement énergétique y sont essentiels, particulièrement en Chine. Les analystes du secteur énergie prévoient que les prix du pétrole pourraient dépasser les 100\$ le baril dans l'éventualité de perturbations des approvisionnements dans le Golfe ou en raison d'un concours d'autres circonstances. Mais les banques centrales veillent et commencent à prendre des mesures pour éviter une inflation induite par les prix du pétrole ce qui intéresse directement les syndicats car l'augmentation des taux d'intérêt a une incidence sur l'emploi.

28. Nous invitons les dirigeants du G8 à élaborer des *plans d'action à long terme pour la sécurité énergétique*. La libéralisation et l'amplification de la concurrence des fournisseurs d'énergie sont loin d'être la panacée. Une étroite coordination a déjà été mise en place avec l'Agence internationale de l'énergie mais il y a lieu de la renforcer. En particulier :

- étant donné que l'emploi et les niveaux de vie des travailleurs dépendent beaucoup de politiques énergétiques permettant d'assurer la mise à disposition d'énergie sûre, propre et d'un prix abordable, les syndicats sont favorables à une stratégie visant à atteindre ces trois objectifs. L'emploi est directement touché par la hausse et la volatilité des prix comme on peut s'en rendre compte du fait de leur incidence actuelle sur les industries grosses consommatrices d'énergie et les pays les moins développés également importateurs de combustibles. Des prix élevés portent atteinte aux niveaux de vie et poussent davantage de travailleurs dans une pauvreté provoquée par la cherté des combustibles. Les stratégies pour l'emploi doivent être reliées au renforcement des contrôles de la pollution via la promotion des énergies renouvelables, un secteur à forte intensité de main d'œuvre ;
- le mieux pour la sécurité des approvisionnements est d'agir multilatéralement. C'est un fait. Pour que le G8 reste digne de son nom en tant que forum supranational et international, il devrait montrer la voie grâce aux dialogues UE-Russie, États-Unis-Russie et Japon-Russie. Les délais étant courts – les flux d'investissements doivent être mis en place maintenant – il serait mieux de procéder par accord plutôt que d'attendre que le Traité sur la charte de l'énergie soit signé par tous les participants. Les mécanismes du marché ne sont pas sans intérêt mais puisque le marché ne « pense pas de manière stratégique » ils ne peuvent résoudre à eux seuls certains problèmes fondamentaux ;
- Des accords contraignants devraient permettre l'investissement dans de nouvelles capacités et dans les infrastructures, avec des taux de rentabilité satisfaisants, une sécurité juridique et une répartition des bénéfices définies sans ambiguïté. Quand il est question de l'énergie, les termes « sécurisée », « propre », « abordable » se retrouvent dans un seul même mot : soutenable.

Garantir l'emploi, la compétitivité et le développement durable

29. Les augmentations de prix et la volatilité nuisent à la compétitivité. De ce fait, les travailleurs des entreprises grosses consommatrices d'énergie et les consommateurs locaux en souffrent beaucoup. Bien que cette volatilité trouve en partie son origine dans le caractère mondialisé du marché de l'énergie, elle a aussi dans certains pays des causes nationales ancrées dans le mode de libéralisation des marchés de l'énergie. Dans certains cas, cette libéralisation a mené à un éclatement de l'industrie énergétique en plusieurs sociétés privées, ce accompagné d'une législation bien trop faible pour encadrer les pratiques des entreprises. Les systèmes réglementaires n'ont pas su gérer les contradictions entre l'ouverture des marchés et de la concurrence et l'impératif de sécurité énergétique à prix abordables. Les conséquences de ces défaillances législatives sont manifestes dans un grand nombre de marchés aujourd'hui libéralisés, de la Nouvelle-Zélande à la Californie, de la Scandinavie à l'Italie, avec des fermetures de centrales électriques affectant de vastes régions avec des coûts financiers et humains énormes.

30. Dans certains systèmes il est bien difficile de situer précisément où se trouve l'obligation de maintien de la sécurité énergétique, et à qui incombe la responsabilité. Avec l'effondrement des prix du pétrole en 1986, la libéralisation a également eu comme effet – que cela soit ou non une bonne chose – d'interrompre les programmes de remplacement des centrales nucléaires dans plusieurs pays, bloquant ainsi le développement des énergies renouvelables et ralentissant, voire stoppant le développement de techniques de combustion

plus propre du charbon qui, grâce à un meilleur rendement thermique, consomment beaucoup moins d'énergie. L'efficacité énergétique doit être considérée comme un enjeu transversal et stratégique.

31. Cette période a été marquée par d'énormes pertes d'emplois dans les industries énergétiques. Une étude réalisée par des syndicats européens fait apparaître une perte de 300.000 emplois dans les secteurs de l'électricité et du gaz de l'UE. Au Royaume-Uni, les statistiques des « Tendances de l'emploi » montrent qu'en 1988 il y avait 477.000 emplois dans les industries extractives, la fourniture d'électricité, de gaz et d'eau alors qu'en juin 2005 ce chiffre était tombé à 160.000 emplois. La grande majorité de ces pertes d'emplois s'est produite dans l'exploitation minière, les secteurs de l'électricité et du gaz et ces chiffres ne reflètent pas les énormes pertes d'emplois dans la fourniture d'équipements et d'autres industries liées au secteur de l'énergie. Le TUAC a souligné que toutes les économies devraient être considérées comme des « économies en transition », s'acheminant vers un changement de profil énergétique. Cette évolution aura une incidence sur l'emploi et doit passer par une « transition équitable » pour les travailleurs. Un grand nombre d'emplois nouveaux sont et peuvent être créés dans les secteurs des énergies de remplacement et renouvelables.

32. Ces enjeux doivent être au cœur des débats du Sommet. En particulier :

- Pour l'UE la seule et véritable question qui se pose est : quel type d'encadrement réglementaire est nécessaire à l'émergence d'un marché unique de l'énergie composé de 25 pays membres ? Alors que l'énergie est de plus en plus assujettie aux marchés mondiaux (comme le gaz qui se trouve actuellement dans la même situation qui fut celle du pétrole auparavant) nous aurons besoin de processus réglementaires renforcés. L'AIE peut-elle tenir ce rôle ? Elle tient déjà un certain nombre de rôles stratégiques importants pour les analyses et les stocks de sécurité.
- Pour les marchés de l'énergie d'autres questions se posent. Alors que les acteurs de la libéralisation des marchés disposent de multiples opportunités aussi bien en amont qu'en aval de la production, quelles sont les conséquences en matière de restructuration, de fusions et d'acquisitions transnationales ? Si l'on ne s'attaque pas aux questions fondamentales de sécurité des approvisionnements (en les considérant comme une véritable priorité politique nationale pour les gouvernements, tout comme l'approvisionnement en denrées alimentaires), ces questions resteront sans réponse. La concurrence par les prix est particulièrement importante pour les industries grosses consommatrices d'énergie ainsi que pour les consommateurs. Il est indispensable de réexaminer les modèles de régulation à la lumière de l'expérience acquise depuis la libéralisation amorcée dans les années 1980.
- Quant à la question de *l'équité* dans les politiques de transition les responsabilités gouvernementales et intergouvernementales sont pléthoriques : reclassement des travailleurs licenciés, protection des revenus, soutien aux communautés pour leur permettre de développer des industries et des services nouveaux, Recherche et Développement pour une production écologiquement soutenable, et investissements publics.

L'environnement

33. Comme il a été admis lors du Sommet du G8 à Gleneagles, les progrès réalisés pour corriger la contribution de l'homme au réchauffement de la planète ont été gravement insuffisants, et le sont toujours. Plus que jamais, il est impératif de prendre des mesures. Au sein du mouvement syndical, nous sommes favorables à une approche mixte, fondée sur la reconnaissance que tant les pays développés que les pays en développement sont « des économies en transition » au plan de l'environnement et de l'énergie. Un vaste réservoir de compétences, de connaissances technologiques et de ressources est pourtant à notre disposition pour atteindre les objectifs auxquels nous aspirons tous. La mise en œuvre de ces éléments suppose une approche stratégique. Nous devons tirer les enseignements des expériences acquises jusqu'à présent. Avant tout, l'action des pouvoirs publics doit mettre en adéquation les trois objectifs, ce de manière cohérente afin de faire fonctionner les mécanismes du marché pour parvenir à une plus grande sécurité énergétique et une amélioration de l'environnement. C'est pourquoi les politiques d'emploi et environnementales doivent être rationalisées pour renforcer le contrôle de la pollution, l'analyse comparative production / consommation, la protection de l'environnement et l'emploi décent.

34. Il n'y a pas d'obstacle insurmontable à vouloir concilier une approche par les technologies propres et les objectifs et mécanismes de Kyoto. Les systèmes libéralisés ont de ce fait besoin d'être régulés pour permettre une introduction plus rapide des technologies à faible ou à zéro émission de CO₂, dont notamment la combustion du charbon propre, le captage et le stockage du CO₂. Il convient de prévoir un cadre pour la mise en place de ces mesures d'incitation à l'emploi de technologies non polluantes. Dans les systèmes libéralisés, la politique des prix se doit aussi d'encourager les économies d'énergie et le rendement énergétique des combustibles fossiles en particulier, et d'encourager le développement des énergies renouvelables et des biocarburants. Pour adopter les solutions les plus appropriées il convient d'établir un dialogue le plus large possible, avec la participation des travailleurs et de leurs familles. Si l'on tarde encore davantage à prendre des mesures, on augmente la probabilité d'avoir à faire intervenir l'énergie nucléaire dans le scénario. La poursuite de l'utilisation de l'énergie nucléaire et la conclusion de nouveaux accords internationaux sur la sécurité régissant l'enrichissement de l'uranium et le recyclage du plutonium devraient faire l'objet de vastes consultations publiques et d'un débat politique. Les problèmes de sécurité, d'élimination des déchets et des risques terroristes dus à une expansion rapide de la fission nucléaire semblent pour l'instant insurmontables. Tous les acteurs doivent prendre acte de la nécessité de nouvelles alternatives.

VI. ÉDUCATION : ATTEINDRE LES OBJECTIFS ET LES AMBITIONS DÉFINIS PAR LE G8

35. Il y a sept ans, le Sommet du G8 de 1999 approuvait la Charte de Cologne intitulée : *Objectifs et ambitions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*. Les points principaux de la Charte ont été réaffirmés et développés lors des sommets ultérieurs. A Okinawa, l'année suivante, le G8 s'engagea de manière claire et précise à financer et soutenir l'éducation pour tous dans les pays en développement ; les nations du G8 apportèrent leur soutien au Cadre d'action de Dakar et déclarèrent : « *Nous réaffirmons notre engagement qu'aucun gouvernement sérieusement déterminé à assurer l'éducation de tous ne soit freiné dans ses projets du fait d'une absence de ressources.* » L'engagement pris dans le communiqué de Cologne d'*Investir dans les personnes* a été réaffirmé dans le communiqué de

Gleneagles en 2005. Etant donné que Saint-Pétersbourg marquera la fin d'un cycle complet de sommets, il est opportun d'évaluer dans quelle mesure les objectifs si clairement définis à Cologne et à Okinawa ont été atteints.

36. Sur presque tous les points principaux, il y a un écart inacceptable entre les objectifs et les résultats. La Charte du G8 recommandait « *une volonté réaffirmée d'investir dans la formation tout au long de la vie* » en déclarant que « *chacun doit avoir accès à l'enseignement et à la formation* ». Sept ans plus tard, les niveaux d'investissement public stagnent ou sont en baisse. La Charte du G8 de Cologne identifiait les éléments essentiels de chaque secteur de l'éducation, depuis l'éducation préélémentaire jusqu'à la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en passant par l'enseignement primaire et secondaire. Sept ans plus tard, les preuves des progrès accomplis pour chacun de ces secteurs sont bien maigres, et les investissements publics ont stagné ou décliné.

37. La Charte du G8 énonce les objectifs d'un système d'acquisition de compétences pour les adultes qui pourrait recevoir le soutien tant des employeurs que des syndicats représentant les salariés. Des progrès ont été accomplis dans l'expression de ce consensus au niveau national, mais le passage à l'étape suivante de la mise en œuvre a été lent et pénible principalement en raison d'un manque d'investissement. Les inégalités de qualifications se creusent. Ceux qui ont acquis des compétences, et qui ont un emploi, ont d'autant plus accès à la formation continue, alors que les sans-qualifications et les sans-emploi en sont exclus. Les entreprises doivent adopter une approche long-terme, et non court-terme, de l'investissement dans les ressources humaines. Les gouvernements doivent investir dans le développement des compétences pour les chômeurs, et notamment les jeunes chômeurs et les chômeurs de longue durée. Ces inégalités d'accès aux compétences frappent plus particulièrement les femmes. Les groupes désavantagés, tels que les minorités ethniques et les peuples indigènes, nécessitent aussi une attention particulière. Les gouvernements doivent écouter et travailler avec les partenaires sociaux pour trouver des solutions et pour accroître la mobilité sur le lieu de travail et le rythme soutenu des innovations demande de nouvelles approches, dans lesquelles les gouvernements, les employeurs et les syndicats remplissent chacun leurs responsabilités. Dans les pays du G8 et de l'OCDE, les syndicats jouent d'ores et déjà un rôle important dans la formation. Le TUAC et ses partenaires syndicaux internationaux sont prêts à travailler de concert avec les gouvernements du G8 et avec d'autres institutions pour établir des systèmes de compatibilité et de certification des qualifications professionnelles à travers les pays.

38. La Charte du G8 déclarait que « *Les enseignants constituent le principal moteur de la promotion d'une modernisation et d'un relèvement des niveaux ; leur recrutement, leur formation, leur affectation et des incitations adaptées sont autant de facteurs essentiels à la réussite de tout système éducatif* ». Sept ans plus tard, les rapports de l'OCDE et des experts en charge du suivi de la Recommandation UNESCO/OIT concernant la condition du personnel enseignant montrent que la tendance est à l'aggravation, et non à l'amélioration. Il y a un consensus sur le fait que le principe de l'investissement humain se traduit par de l'investissement de qualité dans les enseignants. Mais ce consensus ne s'est pas traduit dans les faits par un changement des comportements – là encore, en raison d'un manque d'investissement. Les gouvernements n'ont pas la même approche, pour investir dans le recrutement et le perfectionnement d'un personnel éducatif de grande qualité, que celle adoptée par les entreprises privées prospères.

39. L'éducation est un bien public, qui fait partie des fondations de nos sociétés. La commercialisation et la privatisation des systèmes éducatifs, quel qu'en soit le niveau, sont

incompatibles avec l'impératif de cohésion sociale, alors que la pratique démontre qu'elles ne génèrent pas d'amélioration en termes d'efficacité économique. Les partenariats public-privé en matière d'éducation prennent de l'ampleur. De tels partenariats, quant ils s'appuient sur la participation de toutes les parties prenantes, peuvent être valorisables pour les systèmes d'éducation publics. Mais en aucun cas ces partenariats ne peuvent se substituer à la responsabilité des pouvoirs publics de garantir l'éducation de chaque enfant et de chaque jeune d'une même nation ; un impératif reconnu et affirmé par tant les syndicats que les employeurs.

40. A Okinawa, les dirigeants du G8 se sont engagés à atteindre l'objectif d'un accès universel à l'éducation primaire dans tous les pays d'ici 2015 et l'égalité des sexes dans la scolarisation d'ici 2005. Le rapport « Education pour tous » de suivi des principales organisations concernées par le sujet montre que le critère d'égalité des sexes pour 2005 n'a pas été respecté dans la plupart des pays et que les chances d'atteindre l'objectif de 2015 s'estompent.

41. Le Sommet de Gleneagles de 2005 a réaffirmé l'engagement des dirigeants du G8, (en mettant l'accent sur l'Afrique), « *d'investir davantage dans une éducation de meilleure qualité ; dans le recrutement d'enseignants supplémentaires et dans de nouvelles écoles* ». Les engagements pris à Gleneagles en faveur de l'allègement de la dette pour les pays les plus pauvres étaient importants de même que la réaffirmation de leur volonté d'atteindre les principaux objectifs de la Déclaration du millénaire, des Nations Unies, en matière d'éducation et de santé. Et pourtant les financements manquent à l'appel pour l'Initiative « Fast Track » visant à atteindre l'ODM d'accès universel à l'éducation primaire d'ici 2015. Il est opportun que le Sommet de Saint-Pétersbourg place à nouveau l'éducation sous le feu des projecteurs. Ce faisant, il est important que les dirigeants du G8 s'accordent non seulement à réaffirmer les mesures prises à Gleneagles mais aussi à prendre de nouvelles dispositions pour réaliser les Objectifs et Ambitions du G8 exprimés si ouvertement il y a sept ans. L'Allemagne doit assumer la responsabilité particulière du suivi de la Charte de Cologne. De même, le Royaume-Uni doit poursuivre les efforts pour réduire l'écart entre les promesses faites à Gleneagles et les résultats.

Les migrations

42. La mobilité des populations constitue un aspect de la réalité de l'économie mondiale. Mais cette réalité prend des formes multiples – dont certaines sont souhaitables et d'autres ne le sont pas – et elle a des conséquences sociales et politiques. L'enjeu dépasse l'éducation et requiert une approche globale de l'action gouvernementale, ce en partenariat avec les syndicats et le patronat. L'éducation et la formation ont un rôle important à jouer, en lien avec les politiques sociales et de l'emploi. Dans les pays de l'OCDE, il convient d'accorder une attention particulière à l'éducation des enfants et des jeunes migrants et à leurs perspectives de trouver un emploi décent. Les conséquences d'une absence de décisions sont dramatiques au niveau des menaces pour la cohésion sociale et la sécurité dans toutes nos communautés. La fuite des cerveaux des pays en développement vers les pays industrialisés prive les premiers d'un potentiel humain vital tout en portant atteinte aux efforts nationaux déployés dans des domaines comme les services de santé et d'éducation. Il faut également s'attaquer au drame du trafic humain tel qu'il existe entre l'Europe de l'Est, la CEI et l'Europe occidentale. Il est indispensable que les pays d'origine et les pays d'accueil coopèrent à la mise au point de stratégies de co-développement supprimant la nécessité d'une migration involontaire. Le principe de la formation tout au long de la vie a été reconnu comme une composante

essentielle du développement durable dans les économies du G8 et de l'OCDE; mais il peut aussi contribuer à venir à bout du problème de la fuite des cerveaux dont pâtissent les pays en développement. Ce n'est pas le seul enjeu lié à la migration. Les situations révoltantes de trafic humain telles qu'observées entre l'Europe de l'Est, l'Europe de l'Ouest et les Etats de la CEI doivent être confrontées et résolues. Une coopération pour des stratégies de co-développement entre les pays de réception et les pays d'origine de ces trafics est nécessaire pour combattre les pressions économiques amenant à la migration forcée, tout en établissant une application effective de texte de loi permettant de prévenir de telles violations des droits humains, et notamment des femmes et des enfants.

43. La mobilité des chercheurs et des étudiants est évidemment souhaitable. L'Internationale de l'Education (IE), partenaire du TUAC en tant que membre des Fédérations Syndicales Internationales, est étroitement associée au processus de Bologne destiné à faciliter la mobilité des universitaires et des étudiants et à favoriser la coopération entre les universités, parmi 40 pays européens dont cinq appartiennent au G8. La participation des parties prenantes est une condition indispensable à la mise en œuvre pratique des objectifs fixés par les pays participants.

44. La coopération entre les universités est vivement souhaitable. Mais cette coopération doit être motivée par des considérations éducatives plutôt que commerciales. Les Lignes directrices OCDE/UNESCO pour des prestations de qualité dans l'enseignement supérieur transfrontalier, adoptées l'année dernière devraient être mises en valeur dans ce contexte. Toutefois, les intérêts commerciaux ont tendance à l'emporter lorsque les services d'enseignement transfrontaliers sont abordés dans une perspective uniquement commerciale, en particulier lorsque les règles et les pratiques du commerce sont complexes et dépourvues de transparence comme cela est le cas avec l'AGCS ou avec d'autres accords commerciaux bilatéraux ou plurilatéraux. L'éducation est un bien public, elle n'est pas une marchandise.

45. À l'autre extrême, les migrations illégales et clandestines sont une source croissante d'exploitation humaine dans un grand nombre de sociétés. Il est clair que si le fossé s'élargit de plus en plus entre les riches et les pauvres, ces problèmes s'en trouveront aggravés. Alors que des structures juridiques fondées sur les Conventions 97 et 143 de l'OIT pour encadrer les migrations, et l'égalité totale de droits pour les travailleurs migrants sont de toute évidence nécessaires et devraient être respectés, il est clair que l'on ne parviendra pas à régler les problèmes de migrations illégales uniquement à l'aide de moyens législatifs. Dans une économie mondiale il est antinomique, pour les pays, d'ériger des barrières pour bloquer les mouvements migratoires. A l'intérieur des pays, les nantis ne pourraient pas supporter longtemps de vivre derrière des enceintes sécurisées, car en définitive leur propre sécurité dépend d'une plus grande équité dans la société. Une véritable équité est un élément fondamental de la cohésion sociale de même que des facteurs comme la sécurité de l'emploi et l'engagement de la société civile dans la gestion du changement.

46. Le problème de la cohésion sociale touche plus particulièrement des millions de familles qui sont venues s'installer légalement dans les pays du G8 et autres pays de l'OCDE pour construire un avenir meilleur. Si les deuxième ou troisième générations de ces familles de migrants constatent qu'il n'existe pas de perspectives intéressantes pour leur avenir et qu'elles n'ont pas d'espoir, leurs désillusions généreront, et génèrent déjà, des risques sociaux et des risques liés à la sécurité. L'éventuelle dégradation à grande échelle de la cohésion sociale atteindra des proportions aussi troublantes qu'inquiétantes. Personne ne doit avoir de doute à cet égard.

VII. CONCLUSION

47. Les gouvernements ne peuvent pas résoudre seuls ces questions. Ils doivent faire participer les institutions de leurs sociétés. Ils doivent nouer le dialogue avec les parties prenantes. Il est essentiel que les dirigeants du G8 redonnent un nouvel élan en vue d'atteindre les objectifs et de réaliser les ambitions qui ont déjà été définis et réaffirmés tout au long des sommets précédents. Celui de Saint-Pétersbourg devrait être l'occasion, non seulement de réaffirmer les précédents engagements mais d'aller de l'avant. En l'absence de progrès manifestes, le système du G8 s'écroulera au point de se transformer en un lieu de palabres à caractère symbolique. Le défi, pour le Sommet, est de rejeter cette tendance.

48. Investir dans les personnes suppose de faire participer les citoyens à la définition des politiques qui ont une incidence sur leur avenir. L'instauration de sociétés civiles fortes fait partie de l'instauration de démocraties dynamiques et solides. Le rôle de la société civile est capital pour affronter les problèmes politiques épineux découlant de la mondialisation de l'économie et des conséquences de l'activité humaine sur l'environnement. Dans les démocraties, des syndicats libres, indépendants et représentatifs figurent parmi les principaux acteurs de la société civile. Ils contribuent à gérer le changement et à atténuer l'instabilité grâce à la participation de leurs membres. Les syndicats donnent aux personnes la possibilité, non seulement de défendre leur bien-être et celui de leur famille, mais aussi d'avoir voix au chapitre pour ce qui est de leur propre avenir.